

Élection aux conseils centraux du 09 mars 2020 Université de Reims-Champagne-Ardenne

Le Conseil d'Administration (CA), comprend 22 membres élus (dont 6 personnels BIATSS). Le CA assure un rôle de gouvernance avec l'équipe présidentielle. Il « détermine la politique de l'établissement » et en vote le budget. Il approuve les comptes de l'université ainsi que les créations de filiales et de fondations ; il définit, qualifie et adopte les conditions générales de recrutement, d'emploi et de rémunération des personnels, et peut à ce titre voter des dispositifs d'intéressement. Le Conseil d'Administration est le seul organe appelé à élire ou confirmer le Président. Les résultats encourageants de ces dernières années pour notre Université, son programme, ainsi que ses engagements lors de l'audience du 24 février 2020, notamment aux sujets des moyens humains et matériels, et des revalorisations des primes, nous portent à croire que Monsieur Guillaume GELLE est notre meilleure chance de poursuivre cette évolution vertueuse.

Dans un contexte de forte tension budgétaire que connaissent les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche et qui s'amplifie (*masse salariale extrêmement tendue, fonctionnement par appels à projets, réforme de la fonction publique et réforme des retraites, et d'autres encore*), les choix politiques impactent plus que jamais les conditions de vie et de travail au sein de l'Université.

La commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) est composée de 20 membres (dont 4 personnels BIATSS). Elle répartit les moyens alloués pour la formation, délibère sur les règles relatives aux examens et adopte les modalités de contrôles des connaissances. Elle a en charge l'évaluation des enseignements et décide des orientations et de l'accompagnement en faveur des étudiants.

La commission de recherche CR est composée de 32 membres (dont 4 personnels BIATSS). Elle répartit les moyens alloués à la recherche, et détermine les règles concernant les laboratoires.

Notre mission au sein des conseils centraux sera de :
Représenter l'ensemble des personnels et de participer aux discussions pour faire entendre notre voix avec détermination,

- 1) Défendre nos emplois et préserver au mieux nos statuts face à la casse de la Fonction Publique initiée par le gouvernement,
- 2) Veiller à la pérennisation de nos régimes indemnitaires statutaires et équitables pour les personnels au sein de notre Université,
- 3) Veiller à la préservation des règles démocratiques au sein de notre établissement avec un véritable dialogue social tout en gardant une dimension humaine au principe de nos revendications,
- 4) Défendre et protéger nos conditions de travail, notre environnement professionnel et notre qualité de vie au travail en veillant à l'organisation, aux calendriers et la mise en œuvre des missions de tous,
- 5) Faire force et poids au sein de toutes les instances pour combattre la précarité et maintenir notre ligne de conduite en participant aux négociations,
- 6) Lutter contre la précarité des personnels sous contrat en soutenant la réduction du temps d'accès au CDI.

Je Vote UNSA

